



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الأغذية والزراعة
للأمم المتحدة

COMITÉ DE L'AGRICULTURE

Vingt-septième session

28 septembre - 2 octobre 2020

Légionnaire d'automne: évaluation de l'impact et Action mondiale

Résumé

La légionnaire d'automne (*Spodoptera frugiperda*) a été détectée pour la première fois en 2016 en Afrique. Elle a continué de se propager à travers le continent et au-delà, en direction de toute région abritant des plantes hôtes. Le ravageur a été détecté au Proche-Orient, dans une grande partie de l'Asie, et plus récemment en Australie. Une évaluation de l'impact du ravageur a récemment montré que les pertes de récoltes de maïs imputables à la légionnaire d'automne avaient déjà plongé les communautés rurales vulnérables dans le cercle vicieux de l'insécurité alimentaire.

Pour lutter contre la propagation inexorable de cet organisme nuisible, le Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), M. Qu Dongyu, a lancé, en décembre 2019, une Action mondiale contre la légionnaire d'automne qui durera trois ans. L'Action mondiale a pour objectif d'enrayer la propagation de la légionnaire d'automne et de protéger les moyens d'existence des populations vulnérables. L'Action mondiale apportera son soutien aux pays en leur proposant un mécanisme mondial de coordination et des solutions fondées sur des éléments concrets, notamment la protection intégrée contre les ravageurs, avec l'appui des principales parties prenantes. La FAO a par ailleurs fourni des orientations aux pays concernant l'atténuation des effets de la pandémie de covid-19 sur la gestion de la légionnaire d'automne. Elle continue d'aider les pays en organisant des sessions de formation à distance, en coordonnant des réunions et en leur communiquant des documents techniques pertinents.

Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser à:

M. Jingyuan Xia
Directeur

Production végétale et protection des plantes (NSP)
Tél.: (+39) 06 5705 2040

I. Propagation de la légionnaire d'automne à l'échelle mondiale

1. La légionnaire d'automne se propage rapidement à travers le monde. En 2018, elle avait été signalée dans presque toute l'Afrique subsaharienne, au Yémen et dans certains pays d'Asie, dont le Bangladesh, l'Inde, Sri Lanka et la Thaïlande. À la fin de 2019, sa présence avait été confirmée au Cambodge, en Chine, en Corée, en Égypte, en Indonésie, au Japon, en Malaisie, au Myanmar, aux Philippines, en République démocratique populaire lao et au Viet Nam. En mai 2020, la légionnaire d'automne avait atteint l'Australie, les Émirats arabes unis, la Mauritanie et le Timor-Leste.

2. La propagation de la légionnaire d'automne se poursuivra vraisemblablement jusqu'en Afrique septentrionale, dans les pays du Proche-Orient et en Europe méridionale (en particulier en Espagne, en Grèce, en Italie, à Malte et au Portugal). La FAO continuera de suivre de près cette propagation et d'alerter les pays concernés par l'intermédiaire de systèmes d'alerte rapide.

II. Évaluation de l'impact de la légionnaire d'automne sur les moyens d'existence

3. La légionnaire d'automne est un insecte polyphage qui se nourrit de maïs et de plus de 80 autres espèces cultivées, dont le sorgho, le millet, la canne à sucre, les cultures potagères et le coton. Ce ravageur transfrontière est capable de voler sur une distance de plus de 100 km en une seule nuit. Il est à l'origine de baisses de rendement considérables dans les cultures de maïs et d'autres céréales de base essentielles et menace la sécurité alimentaire et les moyens d'existence de centaines de millions de petits exploitants agricoles et de consommateurs. Dans seulement 12 pays d'Afrique¹, la légionnaire d'automne engendrerait la perte de 8,3 à 20,6 millions de tonnes de maïs par an, soit 2,5 à 6,2 milliards d'USD, ce qui représente une quantité suffisante pour nourrir 40 à 100 millions de personnes².

4. La FAO et le Ministère de l'agriculture de la République-Unie de Tanzanie ont collaboré en 2019 à l'évaluation des effets de la légionnaire d'automne sur la production de maïs, les moyens d'existence et la sécurité alimentaire à l'aide d'une nouvelle méthode. Les résultats sont à la fois moins extrêmes et plus inquiétants que les chiffres qui circulaient au cours des stades plus précoces de l'infestation. Moins extrêmes parce que les pertes de rendement causées par la légionnaire d'automne étaient en moyenne de 10,8 pour cent dans les trois régions suivies, c'est-à-dire inférieures aux estimations précédentes; mais plus inquiétants parce que certains agriculteurs étaient confrontés à des pertes très importantes qui venaient s'ajouter à l'insécurité alimentaire préexistante. Certains éléments indiquaient également le début d'un cercle vicieux dans le lequel les pertes de rendement causées par la légionnaire d'automne en une saison affaiblissaient la capacité des agriculteurs de gérer les prochaines pertes. D'autres évaluations systématiques des impacts doivent être menées au niveau régional³.

5. Des évaluations ultérieures sont prévues en 2021 et en 2022, dans le cadre du plan de mise en œuvre de l'Action mondiale.

III. Intervention menée par la FAO contre la menace mondiale que représente la légionnaire d'automne

6. Depuis 2016, la FAO agit en première ligne face à la crise liée à la légionnaire d'automne. Elle œuvre aux côtés des partenaires concernés afin de lutter contre cette menace mondiale en mobilisant des ressources, en supervisant la coordination mondiale et en fournissant une assistance technique.

¹ Bénin, Cameroun, Éthiopie, Ghana, Malawi, Mozambique, Nigéria, Ouganda, République démocratique du Congo, Tanzanie, Zambie.

² <https://www.cabi.org/isc/FullTextPDF/2018/20187200429.pdf>.

³ La publication de l'étude est prévue.

7. De nombreuses activités ont été menées en réponse à la demande adressée à la FAO par le Comité de l'agriculture afin que celle-ci alloue davantage de ressources à la protection des plantes, y compris par l'intermédiaire de la coopération Sud-Sud. Soixante-six projets, représentant un budget de plus de 28 millions d'USD, ont été mis en œuvre spécifiquement pour relever les défis liés à la légionnaire d'automne. Un montant supplémentaire de 700 000 USD provenant du Programme ordinaire a été affecté à l'organisation d'ateliers de formation et d'activités dans les écoles pratiques d'agriculture. Par ailleurs, l'accord annuel établi avec l'Agence norvégienne de coopération pour le développement (Norad) a été signé pour l'année 2020 et la Commission européenne a décidé de financer un projet de deux ans, à hauteur de 4,4 millions d'USD.

8. La préparation d'un projet de lutte contre la légionnaire d'automne est en cours dans le cadre de la coopération Sud-Sud. Un projet de renforcement des capacités d'un budget de 1,5 million d'USD, mené avec la Chine dans le cadre de la coopération Sud-Sud, sera mis en œuvre en 2020 dans quatre pays d'Asie et d'Afrique. Un autre programme de coopération Sud-Sud mené par la FAO et la Chine d'une valeur de 3 millions d'USD, consacré à la réduction des risques liés aux pesticides grâce à la gestion de la réglementation, est en cours d'élaboration à l'intention de cinq pays d'Asie et d'Asie centrale. Trois consultations régionales ouvertes ont été organisées en 2019 dans les régions de l'Afrique, du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord et de l'Asie en vue de favoriser la mise en commun d'expériences et de connaissances entre les partenaires clés et les pays en ce qui concerne la gestion durable de la légionnaire d'automne. La collaboration entre les pays d'Asie en matière de suivi et d'alerte rapide est également encouragée.

9. Trois protocoles d'accord ont été signés aux fins de la mise en œuvre d'activités de suivi et d'alerte rapide, de la mise à l'essai de méthodes de gestion (Institut international d'agriculture tropicale) et de la mise sur pied d'écoles pratiques d'agriculture en collaboration avec les partenaires concernés. La FAO a également facilité la collaboration et le transfert de technologies entre l'Institut national de recherche agronomique brésilien (EMBRAPA) et Cabo Verde, la Guinée-Bissau et le Mozambique.

10. Depuis le 10 juin 2020, neuf notes d'orientation (dont la plupart en plusieurs langues) et 13 autres produits axés sur les connaissances ont été élaborés sur divers aspects de la lutte contre la légionnaire d'automne⁴.

11. Depuis le 1^{er} juin 2020, 46 pays – dont la plupart se situent en Afrique subsaharienne – ont adopté le Système de surveillance et d'alerte rapide sur la légionnaire d'automne en tant qu'outil d'information et de suivi. Des formations portant sur le Système de surveillance et d'alerte rapide ont été organisées dans 11 pays depuis juin 2020. Une version iOS du Système de surveillance et d'alerte rapide et une version Android allégée sont à présent disponibles pour les pays dont la connexion internet est limitée.

12. L'Action mondiale contre la légionnaire d'automne a pour but de mobiliser 500 millions d'USD et d'éliminer les obstacles à la coordination mondiale afin d'accélérer les progrès accomplis dans la protection durable contre ce ravageur. Les principaux objectifs de cette action massive sont la mise en place d'un mécanisme mondial de coordination, la réduction des pertes de rendement causées par la légionnaire d'automne et la prévention de la propagation du ravageur. L'Action mondiale, qui sera menée sur trois ans, concerne 65 pays d'Afrique, du Proche-Orient et d'Asie. Selon les renseignements obtenus à partir des enquêtes menées, un déficit de financement de 71,4 millions d'USD doit encore être comblé sur une période de trois ans aux fins de la mise en œuvre de l'Action mondiale.

13. Les modalités de mise en œuvre de l'Action mondiale sont notamment: un Comité directeur mondial présidé par le Directeur général de la FAO qui supervise la coordination et la mise en œuvre des activités, et un Comité technique appuyé par sept groupes de travail techniques, présidés par des scientifiques appartenant à des institutions partenaires, qui conseillent le Comité directeur mondial. Le Secrétariat chargé de la lutte contre la légionnaire d'automne, hébergé par la division Production végétale et protection des plantes (NSP), est responsable de la mise en œuvre

⁴ <http://www.fao.org/3/ca9395en/ca9395en.pdf>.

quotidienne de l'Action mondiale et travaille en étroite collaboration avec le Secrétariat de la Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV).

14. Une conférence mondiale de haut niveau est prévue au cours du deuxième semestre de 2020 et réunira tous les ministères concernés des gouvernements des pays ciblés et des pays infestés par la légionnaire d'automne, ainsi que des partenaires de recherche et de développement et d'autres partenaires intéressés. La conférence encouragera les participants à prendre des engagements concrets en vue de la mise en œuvre de l'Action mondiale.

IV. Remédier aux conséquences de la covid-19 sur l'Action mondiale contre la légionnaire d'automne

15. La pandémie de covid-19 a conduit à l'instauration de restrictions aux déplacements des personnes et des produits qui perturbent les mesures de lutte contre la légionnaire d'automne. Le ravageur continue cependant de voler vers de nouvelles régions. Il importe donc, en dépit de la pandémie, de poursuivre la lutte menée contre la légionnaire d'automne par l'intermédiaire de l'Action mondiale.

16. Le Secrétariat chargé de la lutte contre la légionnaire d'automne a élaboré une note d'orientation sur l'atténuation des effets de la covid-19 sur la mise en œuvre de l'Action mondiale (*Addressing the impact of COVID-19 on the Global Action for Fall Armyworm*)⁵. Un séminaire en ligne consacré à cette question a été organisé le 12 mai 2020. Le Secrétariat a également adapté la stratégie de mise en œuvre de l'Action mondiale au cours de la pandémie. Les réunions et les activités de renforcement des capacités sont à présent menées en ligne.

⁵ [Addressing the impact of COVID-19 on the Global Action for Fall Armyworm.](#)